

Yvaine Buffelan-Lanore, *Droit civil, Première année, 5^e édition*, Paris, Masson, 1983, 350 pages

Marie Pratte

Volume 15, Number 1, 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1059575ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1059575ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions de l'Université d'Ottawa

ISSN

0035-3086 (print)

2292-2512 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Pratte, M. (1984). Review of [Yvaine Buffelan-Lanore, *Droit civil, Première année, 5^e édition*, Paris, Masson, 1983, 350 pages]. *Revue générale de droit*, 15(1), 213–214. <https://doi.org/10.7202/1059575ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1984

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Yvaine BUFFELAN-LANORE, *Droit civil, Première année*, 5^e édition, Paris, Masson, 1983, 350 pages.

Il est certainement difficile pour un juriste français de publier avec succès un ouvrage de base en droit civil. Comment rivaliser avec ces auteurs classiques qui dans leurs nombreux précis, traités et leçons de droit civil ont déjà si bien tout expliqué? Peut-on encore publier un volume de base qui devienne indispensable?

L'ouvrage de madame Yvaine Buffelan-Lanore en est à sa cinquième édition. Il a donc su se tailler une place de choix dans le monde de la littérature juridique française. Il devait pour cela non seulement posséder de grandes qualités au niveau de la synthèse, de l'analyse et de l'expression, mais aussi réussir à se distinguer par une certaine originalité.

L'ouvrage de madame Buffelan-Lanore s'adresse particulièrement aux étudiants français de première année de licence. Il est divisé en trois parties. La première est une introduction à l'étude du droit. L'auteur y dresse un tableau sommaire mais très clair, des différents droit subjectifs, du droit de propriété, des moyens de preuve et des institutions judiciaires. Les deux autres parties du volume sont consacrées aux personnes et à la famille. Le plan utilisé dans chacune de ces parties est classique. Celle concernant les personnes est divisée en deux titres : L'individualisation des personnes et la capacité des personnes physiques. On étudie, dans le premier titre, les règles concernant les différents sujets de droit, le nom et le domicile; dans le deuxième, les incapacités, les organes de la tutelle, le fonctionnement de la tutelle et les majeurs protégés. La partie concernant la famille est probablement plus intéressante pour le juriste québécois, qui pourra comparer les nouvelles règles du *Code civil du Québec* à celles du droit français. Cette partie est, elle aussi, divisée en deux titres : mariage et filiation. On fait dans le premier titre un exposé très clair des conditions de fond et de forme du mariage, des nullités, des effets juridiques du mariage et de sa dissolution. Le titre II traite de façon brève, mais complète, de l'établissement de la filiation légitime et naturelle, de la situation des enfants naturels et de la filiation adoptive. Il est intéressant, en matière de filiation, de constater les nombreuses différences entre la réforme française de 1972 et celle entreprise récemment par le législateur québécois.

L'analyse des diverses questions juridiques traitées dans ce volume est remarquable. Elle est sommaire, mais toujours juste. L'auteur a la grande qualité de pouvoir clairement cerner l'essentiel en peu de mots. Le style est simple; chaque terme juridique est bien défini, ce qui, dans un ouvrage de base, est d'une extrême importance.

Bien sûr, ce volume s'adresse d'abord aux étudiants français qui débent leurs études juridiques. Le chercheur n'y trouvera donc pas d'analyse approfondie. Celui qui désire avoir une vue d'ensemble des principes de droit français sera par contre entièrement satisfait. Il découvrira, en plus, à la fin de chaque chapitre, une excellente bibliographie comprenant les ouvrages « classiques » et les écrits récents se rapportant à certains points particuliers.

Le volume de madame Buffelan-Lanore ne se distingue pas uniquement par la clarté de son discours, mais aussi par sa présentation originale et ses qualités didactiques. L'auteur a en effet voulu fournir à l'étudiant un guide de travail, ce qu'elle a fort bien réussi. Elle indique, en début de chapitre, les articles étudiés, explique les principes généraux et conseille certaines lectures. Elle reprend ensuite certaines parties de son exposé sous forme de schémas. Extrêmement bien faits, ceux-ci permettent à l'étudiant de « visualiser » ce qui a été préalablement expliqué. Ces tableaux couvrent des sujets divers, tels la classification des biens meubles et immeubles, la notion de domicile, les sanctions des règles de formation du mariage ou les diverses actions relatives à la filiation légitime. L'auteur complète également son enseignement au moyen de plans sommaires ou détaillés se rapportant à certains problèmes non traités à l'intérieur du chapitre. Certains de ces plans sont accompagnés de notes explicatives relatives aux techniques d'élaboration du plan. Le lecteur trouvera aussi, en fin de chapitre, divers exercices, cas pratiques ou commentaires d'arrêt, accompagnés de toutes les explications nécessaires.

Malheureusement, l'originalité de ce volume constitue aussi sa faiblesse. On est un peu dérouté par les multiples facettes de cet ouvrage. Est-ce un précis? Un manuel d'exercices pratiques? Un recueil de schémas? Il est parfois frustrant, à la lecture du texte, de se faire référer, pour tel ou tel point, à un plan en annexe. Ainsi, la partie concernant les sources historiques du droit objectif ne devrait-elle pas comprendre un exposé sur le code civil? Pourquoi, sur ce point, nous renvoyer à un plan en fin de chapitre?

L'organisation matérielle du volume présente aussi certaines faiblesses. La seule consultation de l'index ne permet pas facilement de savoir que le volume comprend des notes intéressantes sur la façon d'élaborer un plan ou de faire un commentaire d'arrêt. Cela est dommage, parce que sur ces points, l'ouvrage pourrait être particulièrement utile au lecteur québécois. Ne devrait-il pas aussi y avoir un index des différents schémas? Enfin, ne devrait-on pas regrouper les explications relatives à l'élaboration d'un plan?

Ces défauts sont toutefois mineurs. Ce volume est d'une grande qualité, tant au niveau théorique que didactique, et tout lecteur qui désire avoir une vue d'ensemble du droit civil français peut certainement en tirer profit.

Marie Pratte
professeur
Faculté de droit
Section de droit civil
Université d'Ottawa